

1 entreprises par Gustave Hämmerli, architecte de la ville de Lausanne de 1906 à 1939, supervisées par Albert Næf (1862–1936), archéologue cantonal de 1898 à 1934.

Biblio. Du Maisonneur à l'architecte de la ville G. Coutaz p.52

Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne dès 1890. O. Robert. F. Panese 2000 p. 902-903

2 porte avec accolade, murée, dans le corridor menant aux toilettes.

3 Les archives concernant Montheron représentent des centaines de documents. Cf article de G. Coutaz

4 Maxime Reymond (1872...-1951) Écrivain, journaliste. Archiviste cantonal dès 1915...

Notabilités vaudoises O. Lazar 1993

5 L'abbaye de Montheron p.194.195 Mémoires et documents. Société d'histoire de la Suisse romande seconde série, tome X 1918

6 dimensions réelles : largeur 18 m; longueur 37 m

7 On peut comprendre l'idée d'une entrée à l'est de l'église car, tout au moins à l'époque de sa construction, il semble ne pas y avoir eu d'accès par l'ouest, la route de Cugy à Dommartin par la Bérallaz et Grange-Neuve longeant la façade orientale de l'abbaye. Les fouilles plus récentes ont montré que l'église de Montheron était bien orientée d'ouest en est, conformément à la tradition chrétienne, l'entrée principale à l'ouest. On peut citer d'autres exemples, dans nos régions, d'églises correctement orientées mais « à rebours du bon sens » quant à leur facilité d'accès depuis le village dont elles font parties. Ainsi en est-il de Vuflens-la-Ville et d'Omy. Toutes deux ont été « retournées » (l'une au XVIII^e s., la seconde au XIX^e s), avec aménagement d'une nouvelle entrée dans la façade orientale de l'ancien chœur.

8 Suisse actuelle et France voisine

9 Près de Frangy, en aval du pont de la Caille. Les absides ont été démolies en 1916 seulement. La nef, conservée, sert d'habitation.

10 Au-dessus de Aarberg, sur la route Aarberg-Berne. De l'église, subsistent le bas-côté sud, le transept sud et ses deux absidioles et le clocher construit sur la première absidiole. Actuellement EMS.

11 Actuellement centre culturel du département du Gers. L'église est un peu plus grande que Montheron.

PIERRE MARGOT

LA CHARTE EUROPÉENNE DES ABBAYES ET SITES CISTERCIENS



abbaye de Pontigny, photo P. Golaz

Dès la fondation de l'ordre cistercien, au XII^e s., les abbayes sont restées étroitement liées entre elles. Toute nouvelle fondation était considérée comme « fille »

d'une « abbaye-mère », celle d'où provenaient les premiers moines. Encore aujourd'hui, les abbayes ayant conservé ou retrouvé une vie monastique entretiennent d'étroites relations.

Mais les vicissitudes de l'histoire ont provoqué la disparition de la vie monastique dans des centaines de monastères. En de nombreux lieux, les bâtiments ont été conservés, en partie tout au moins, mais affectés à de nouvelles fonctions, souvent après de lourdes transformations. D'autres, abandonnés, sont lentement tombés en ruines, à tel point que l'emplacement exact de certains monastères disparus demeure inconnu¹. A côté de l'ensemble conventuel principal, d'innombrables dépendances, les « granges », souvent d'importants complexes, ont subi des sorts semblables.

Il y a là un patrimoine historique et monumental considérable mais très vulnérable dont les propriétaires, même s'ils sont

conscients et motivés – et il ne le sont pas tous – peuvent se sentir dépassés par les difficultés de tous ordres et parfois bien isolés.

Dès 1988, quelques abbayes se sont fédérées pour donner naissance, en 1993, à une association structurée, régie par des statuts et définie par la **Charte Européenne des Abbayes et Sites Cisterciens**. Celle-ci s'active à développer des échanges d'informations, à promouvoir des actions communes et mettre sur pied des aides réciproques.

Actuellement plus de 150, provenant de huit pays européens, les membres de la Charte sont, soit des abbayes encore en activité, soit des propriétaires de sites autrefois monastères cisterciens, soit encore des associations culturelles comme la nôtre, organisant dans ces lieux privilégiés des activités de qualité, ceci en dehors de toute implication religieuse ou politique, dans un esprit d'ouverture et de fraternité de bon aloi.

L'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron est membre de la Charte depuis 1993. En 2007, deux membres du comité ont pu participer à l'assemblée annuelle, à l'abbaye de Pontigny (Yonne-France), la seule des quatre filles de Cîteaux dont la superbe

église soit encore debout. A cette occasion, des contacts fructueux ont été établis et les suggestions que nous avons faites ont été écoutées avec intérêt et ont fait l'objet d'une longue citation dans le rapport annuel. Sans aucun doute, par la Charte, Montheron sera mieux connue² et, de plus, il est certain que nos expériences pourront être utiles à d'autres et réciproquement.

En 2008, l'assemblée annuelle aura lieu du 18 au 20 avril, accueillie par les abbayes belges de la Ramée, de Villers-la-Ville et de la Paix-Dieu. Si nous ne pouvons y envoyer un ou deux délégués, nous adresserons un message formulant quelques suggestions concrètes, utiles au recensement de toutes les abbayes et sites cisterciens et de leurs responsables, même en cas de disparition totale des bâtiments. Elles fourniraient ainsi à tous quelques directives de base, fruit des expériences faites par les différents membres de la Charte et permettant la sauvegarde de ce qui subsiste, apparent ou caché. Quant à nous, dans l'esprit de ces suggestions et de la Charte elle-même, nous nous proposons de prendre contact avec les propriétaires ou responsables de tous les sites suisses, abbayes ou dépendances, ce qui pourrait conduire à la constitution d'une sorte de section suisse de la Charte.

1 Comment ne pas penser à l'abbaye de Hautcrêt, «retrouvée»



**PARQUETS PONCAGE
IMPREGNATION**

RUE DU MAUPAS 23 ter
1004 LAUSANNE
TEL. 021 648 11 73
FAX 021 648 13 26